



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Renforcer l'attractivité des métiers agricoles

Question écrite n° 18312

Texte de la question

Mme Frédérique Meunier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'attractivité des métiers agricoles. En effet, le Gouvernement a annoncé sa volonté de lutter contre la baisse de fréquentation des établissements d'enseignement agricole et de « former plus de jeunes », dans le but de favoriser la transition vers l'agro-écologie. Le Gouvernement estime que si de moins en moins de jeunes s'inscrivent dans l'enseignement agricole, c'est à cause « d'un manque de communication » et qu'il faut mieux communiquer et améliorer l'orientation, en lien avec le ministère de l'éducation nationale. Sachant que le budget 2019 prévoit une augmentation des crédits consacrés à l'enseignement technique agricole de 19,9 millions d'euros en AE et en CP (+ 1,4 %), par rapport au budget précédent, elle souhaitait donc savoir quelles mesures allaient être prises pour renforcer l'attractivité des métiers agricoles et donc attirer les jeunes à suivre des formations agricoles.

Texte de la réponse

L'enseignement agricole forme à tous les métiers du vivant : métiers de la terre, de la nature, du végétal, de la forêt et du bois... « L'aventure du vivant » est le nouveau slogan de l'enseignement agricole qui a été lancé mercredi 27 février 2019 au salon international de l'agriculture en présence de M. Didier Guillaume, de Mme Muriel Pénicaud et de M. Jean-Michel Blanquer, avec une campagne de communication sur le site et les réseaux sociaux du ministère, notamment Snapchat, avec de nombreux clips à retrouver dès la rentrée 2019 sur le site « laventureduvivant.fr ». Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation engage donc une campagne ambitieuse sur les formations de l'enseignement agricole. Tous les détails sont à trouver sur <https://agriculture.gouv.fr/aventure-du-vivant-les-metiers-grandeur-nature>. L'objectif de cette campagne est de mieux faire connaître la diversité des formations que propose l'enseignement agricole et des métiers auxquels il conduit. En effet, les jeunes et les familles doivent savoir que l'enseignement agricole propose des études passionnantes, de la quatrième aux diplômes de l'enseignement supérieur (ingénieur, agronome, vétérinaire, paysagiste, docteurs...) et débouche sur des métiers pleins de sens dans des filières qui embauchent largement. En complément les travaux se poursuivent en partenariat avec l'éducation nationale avec la lettre interministérielle relative à l'information et l'orientation vers l'enseignement agricole signée du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation et datée du 10 avril 2019. Cette lettre est adressée aux principaux de collège, proviseurs de lycée de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole. En outre, une circulaire conjointe signée du directeur général de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et du directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation datée du 12 avril 2019 et à destination des rectorats, des directions académiques des services de l'éducation nationale et des directions régionales de l'agriculture et de la forêt, vient préciser les actions à mettre en œuvre pour mieux orienter vers l'enseignement agricole.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18312

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et alimentation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2019](#), page 2878

Réponse publiée au JO le : [18 juin 2019](#), page 5559